

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE  
ET DU GREFFE**

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-U53-96  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2009-U53 – GRILLE IN-816 ET  
MODIFICATION GÉNÉRALE – EXCLUSION DES LABORATOIRES DE RECHERCHE ET  
INDUSTRIES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CANNABIS À DES FINS  
MÉDICALES OU RÉCRÉATIVES DANS LA ZONE IN-816 ET LOCALISATION D'UN  
APPAREIL DE CLIMATISATION, GÉNÉRATRICE ET THERMOPOMPE**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

*Le Règlement numéro 2023-U53-96 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-U53 – Grille In-816 et modification générale – Exclusion des laboratoires de recherche et industries de production et de distribution de cannabis à des fins médicales ou récréatives dans la zone In-816 et localisation d'un appareil de climatisation, génératrice et thermopompe a été adopté par le conseil de la Ville le 24 octobre 2023 et **est entré en vigueur le 23 novembre 2023.***

Un certificat de conformité a été émis le 23 novembre 2023 à la suite de l'approbation de ce règlement par le conseil de la MRC des Laurentides, lequel est réputé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire.

L'objet de ce règlement vise essentiellement à :

- Ajouter un usage spécifiquement exclu pour la catégorie d'usages « entreprise à caractère technologique (i1) » dans la zone In-816;
- Remplacer le point 34 du tableau relatif aux constructions accessoires et usages complémentaires dans les cours à l'article 10.2.1.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 24 octobre 2023 – Ville) » et à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse [greffe@vsadm.ca](mailto:greffe@vsadm.ca) ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 4 décembre 2023.

Anny Després, greffière adjointe